



Le SDEA se tient à  
votre disposition au :  
**03.88.19.97.09**

**SDEA**

## **RESTRICTION D'USAGE DE L'EAU CONTAMINATION BACTÉRIOLOGIQUE DE L'EAU POTABLE**

**COMMUNE DE SAINT-JEAN-SAVERNE**

**Le 20/05/2024**

Ceci est un message important du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA).

Des analyses d'eau potable ont mis en évidence **une dégradation bactériologique de la qualité de l'eau** distribuée dans votre commune.

**Par mesure de précaution,**

Il vous est demandé de ne pas boire, préparer des aliments et vous brosser les dents sans avoir fait bouillir l'eau pendant plus d'une minute. L'eau reste utilisable pour tous autres usages (bain, douche, lavage des mains en se séchant soigneusement, vaisselle en la laissant bien sécher, lessive, ...).

Nos services ont d'ores et déjà pris les dispositions nécessaires pour remédier à la situation dans les plus brefs délais.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous informerons dès que la qualité de votre eau sera rétablie.

**Pour plus d'informations, le SDEA se tient à votre disposition au  
**03.88.19.97.09.****